



OFFRE EXCEPTIONNELLE

du 1er novembre 2020 au 04 avril 2021

6 MOIS OFFERTS !¹



Pour en bénéficier, achetez une imprimante HP éligible au service
(gamme DeskJet, Envy, Tango, OfficeJet, OfficeJet Pro)
et inscrivez-vous à Instant Ink dans les 7 jours suivant son installation.

L'offre s'appliquera automatiquement !
HP Envy Photo 7830 et HP Envy Photo 7134 exclues.

Pour bénéficier de l'Offre de 6 mois offerts, inscrivez-vous au service HP Instant Ink dans les 7 jours suivant l'installation de votre imprimante en suivant les instructions d'installation de l'imprimante ou sur hpinstantink.fr et utilisez les cartouches Instant Ink ready fournies avec l'imprimante. Cette Offre n'inclut pas le papier et est valide uniquement du 1er novembre 2020 au 4 avril 2021 sur toutes les imprimantes HP éligibles au service HP Instant Ink, à l'exception des modèles HP Envy Photo 7134 & HP Envy Photo 7830. Nécessite une inscription en ligne via la création d'un compte HP Connected. L'imprimante doit être connectée à internet. Vous devez disposer d'une carte bancaire en cours de validité (Visa®, Mastercard® ou American Express®) ou d'un RIB pour le prélèvement automatique et d'une adresse électronique valide. Cette Offre de 6 mois offerts débute à la date d'inscription au service. Afin de bénéficier de l'Offre 6 mois offerts vous devez sélectionner un des forfaits disponibles lors de l'installation de votre imprimante, en fonction de votre prévision de consommation. En sélectionnant un des forfaits 15, 50, 100 ou 300 pages lors de votre inscription au service, l'Offre de 6 mois offerts vous permettra d'imprimer gratuitement jusqu'à 300 pages par mois. Si vous imprimez plus de 300 pages au cours d'un mois, vous serez facturé 1 euro par lot de 10 pages supplémentaires. En sélectionnant le forfait 700 pages, vous pourrez imprimer gratuitement 700 pages par mois. Si vous imprimez plus de 700 pages au cours d'un mois, vous serez facturé 1 euro par lot de 15 pages supplémentaires. Si vous souhaitez cesser de bénéficier de ce service à l'issue des 6 mois vous devez résilier votre forfait au plus tard avant la fin des 6 mois en accédant à votre compte client sur hpinstantink.fr. A défaut de résiliation du service, dès le premier mois suivant l'Offre de 6 mois offerts, une facturation mensuelle de 0,99€, 2,99€, 4,99€, 11,99€ ou 24,99€ en fonction du forfait sélectionné, ainsi que les pages supplémentaires éventuellement imprimées sera automatiquement effectuée. Vous pouvez modifier ou résilier votre forfait à tout moment et sans frais. Offre valable pour une seule imprimante. Tous les détails du service Instant Ink sont disponibles sur hpinstantink.fr et lors de l'inscription.